

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Contacts utiles

Commune :

Chaumont-Gistoux (010 68 06 91)

Gestionnaire du cours d'eau :

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Associations :

La Truite Grezienne et Le Brochet de la Dyle (010 41 62 94)

Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux (010 22 53 49)

Comité de vigilance pour la sauvegarde de Chaumont-Gistoux asbl (010 84 43 41)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@ccbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 3900 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



Le Train



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

Le Train et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités du Train et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

Le Train



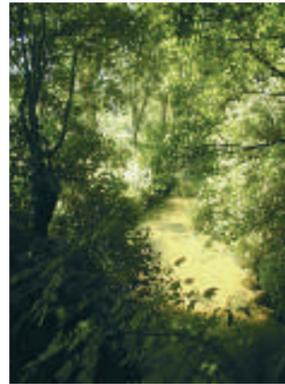
Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

La vallée du Train à Chaumont-Gistoux c'est aussi :



Une rivière aux richesses insoupçonnées !

Le Train prend sa source sur le territoire de Corroy-le-Grand. Il traverse ensuite les villages de Gistoux, Bonlez, Biez, Grez et enfin Archennes. Après un parcours d'environ 14 km, les eaux du Train se jettent dans la Dyle qui elle-même se jette dans le Rupel qui rejoindra l'Escaut.



Le Train

Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

Les eaux du **Train** présentent une qualité moyenne sur l'ensemble de son parcours à Chaumont-Gistoux. Si l'on s'en réfère aux principaux cours d'eau du bassin de la Dyle, le **Train** est, avec la **Lasne** (Lasne et Rixensart) et la **Houssière** (Chastre et Mont-St-Guibert), celui qui présente la qualité la meilleure. Son apport est bénéfique pour la **Dyle** car ses eaux diluent la pollution. Entre chaque village, la rivière traverse des prairies, des bois et des zones humides, ce qui lui permet de développer sa capacité naturelle à éliminer la pollution (auto-épuration). Dans sa partie amont, le **Train** réceptionne les eaux usées de Corroy-le-Grand. A l'entrée de Gistoux, ses eaux sont néanmoins de qualité moyenne. Sur le territoire de Grez-Doiceau, le **Train** bénéficie de l'apport des eaux de moyenne qualité du **Glabais** et du **Piétrebais**.

Le **Glabais** traverse des terrains non habités mais une partie des eaux usées de Longueville le rejoignent encore sans parvenir à la station d'épuration de ce village. Deux autres affluents du **Train** exercent une influence favorable sur la qualité de ses eaux. Le **Ry des Papeteries** coule dans une zone boisée qui le met à l'abri de toute pollution particulière. Il en va de même pour le **Ry du Pré Delcourt**, malgré le fait qu'il récolte les eaux usées de Chaumont. Par la suite, il s'écoule à travers des zones humides et des bois où il peut récupérer une partie de sa qualité par auto-épuration.

La **pose de collecteurs** dans la partie amont de la vallée du **Train** et dans la vallée du **Ry du Pré Delcourt** devraient améliorer significativement la qualité de l'eau du **Train** à Chaumont et, en aval, à Grez-Doiceau.

Un patrimoine naturel à sauvegarder

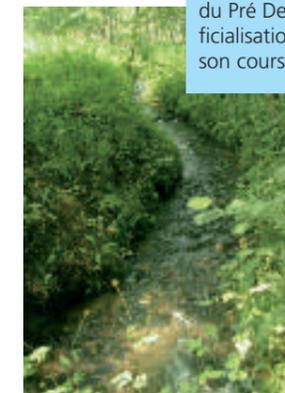
La vallée du **Train** est jalonnée par différents sites naturels dont les plus intéressants sont constitués par les **zones humides** (roselières, bosquets d'aulnes et de saules) qui jouxtent le cours d'eau entre Inchebroux et Bas-Bonlez, les **sablières** (présence d'hirondelles de rivage) et les **massifs boisés** de Chaumont, Glabais, et de l'Étoile (présence du pic noir). Un autre site naturel remarquable se trouve en amont de Gistoux, à hauteur du confluent du **Train** avec le **Ry des Papeteries**. On y observe, également, des **marais humides** et des **roselières**, des **bosquets d'aulnes et de saules** ainsi que des **retenues d'eau transformées en étangs** de pêche. Les parties boisées offrent un mélange diversifié de **hêtraies-chênaies**. L'ensemble de ces sites naturels sont protégés à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000**. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent.



Réserve naturelle de la Champlaine à Chaumont

L'état naturel du Train est relativement préservé

Sur le territoire de Chaumont-Gistoux, l'aspect du **Train** est resté relativement naturel, hormis dans Corroy-le-Grand. À y regarder de plus près, on constate qu'une partie de la vallée du **Train** est urbanisée. De même, les berges naturelles du cours d'eau sont relativement préservées, avec un tronçon d'excellente qualité situé en aval de Corroy-le-Grand, vers Gistoux. Le **Ry des Papeteries**, quant à lui, a conservé son aspect naturel, avec des berges naturelles bien préservées. Enfin, le **Ry du Pré Delcourt** présente un état naturel assez dégradé avec une artificialisation très prononcée de ses berges et de son lit, en amont de son cours.



Le Ry des Papeteries à Chaumont-Gistoux



Le Glabais à Bonlez



La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)



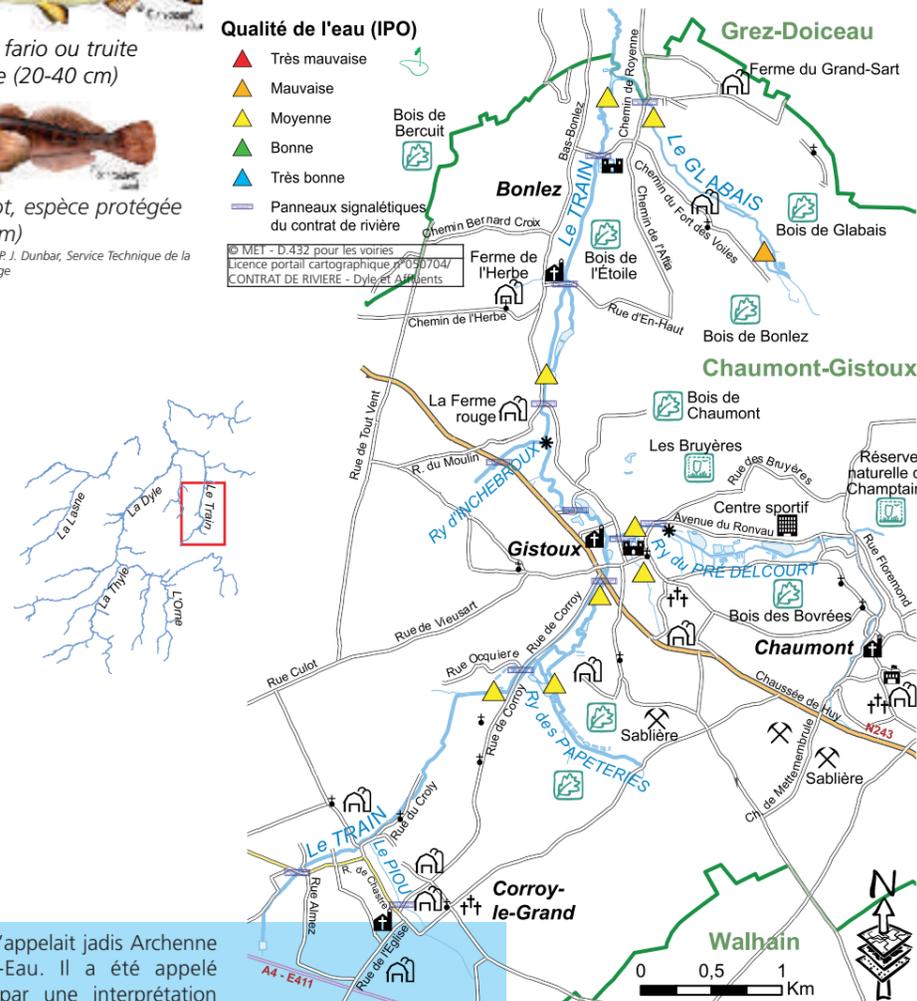
Le chabot, espèce protégée (10-15 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège

Qualité de l'eau (IPO)

- ▲ Très mauvaise
- ▲ Mauvaise
- ▲ Moyenne
- ▲ Bonne
- ▲ Très bonne

Panneaux signalétiques du contrat de rivière
 © MET - D.432 pour les voiries
 Licence portail cartographique n°0507047
 CONTRAT DE RIVIERE - Dyle et Affluents



Les poissons du Train et de ses affluents

À Gistoux, on ne dénombre qu'une seule espèce de poissons dans le **Train** : l'**épinouche**. À Bonlez, on recense d'autres espèces comme la **perche** et le **gardon**. Plus en aval, à Grez-Doiceau, vivent d'importantes populations de **chabots** ainsi que des **perches** et **épinouches**, des **truites fario** et **arc-en-ciel** et enfin, quelques **goujons** et **gardons**. Dans les eaux du **Ry des Papeteries** on retrouve une grande population de **chabots** et quelques **truites fario**. La présence du **chabot**, poisson sensible à la pollution, confirme la bonne qualité de ces cours d'eau. Par contre, les poissons sont quasi absents du **Ry du Pré Delcourt**, si ce n'est près de sa confluence avec le **Train**. Ce ry est, en effet, fort dégradé dans sa partie amont.

Moulin sur le Ry du Pré Delcourt



Un peu d'histoire

Le **Train**, s'appelait jadis Archenne et Morte-Eau. Il a été appelé « **Train** » par une interprétation

abusive du nom de la localité de Bonlez et, plus précisément, des deux parties qui la composent : Haut-Bonlez et Bas-Bonlez. En effet, au Moyen-Âge, on disait « Bonlez deseurtrain » et « Bonlez de soustrain », utilisant des adjectifs formés sur les prépositions deseur et dessous (du wallon dezeûtrin 'en haut' et dessoûtrin 'en bas'). Ces adjectifs, devenus désuets, ont été mal interprétés. On en a conclu que les noms complexes « Bonlez deseurtrain » et « Bonlez de soustrain », s'appelaient Bonlez-sur-(le)-Train et Bonlez-sous-(le)-Train. Cette interprétation erronée a donné son nom au **Train**.

Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long du **Train**, participant ainsi à l'essor de la région. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, le moulin du Stordoier, le Bloquia (tour à tour moulin à farine, papeterie et cartonnerie), le moulin Blanc et, enfin, les anciennes papeteries et linières de Gistoux, de même que les anciennes filatures de Bonlez. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Le saviez-vous ? : « La vallée du **Train** s'écoule en partie entre les coteaux bordés de peupliers. Le peuplier ou arbre du peuple (du latin *populus* : peuple) était, au temps des romains, généralement planté dans des lieux publics. Dans les campagnes, lors de la naissance d'une fille, les parents plantaient un peuplier : avec sa croissance rapide, particulièrement dans les milieux humides, il pouvait être vendu pour la dot lors du mariage. Le peuplier sert à la fabrication de la pâte à papier. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** (*Dyle*, *Pisselet* et *Piétrebais*) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.